



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation

20 Avenue des Frères Montgolfier, 69680 Chassieu

secretariat@auvergnerhonealpes-natation.fr - Tél : 04.78.83.13.99

Association reconnue d'utilité publique loi 1901

N° Siret : 828 474 148 00024 – APE : 9312Z - N° de déclaration d'activité : 84 69 15017 69

Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation

7 rue de l'industrie – 38320 EYBENS

erfan@auvergnerhonealpes-natation.fr - Tél : 04.76.51.71.88

https://erfan_grenoble.fr



LE RESEAU POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

✚ Aménagements de Tests, de formation ou de certification

- DRAJES : [Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports](#) – 245 rue Garibaldi – 69422 Lyon cedex 03 –
 - Tél : 04 78 60 40 40La DRAJES vous informe et valide vos aménagements pour entrer et suivre la formation de votre choix dans le champ du sport et de l'animation
- Démarches :
 - Demander un dossier d'aménagement à la DRAJES sur conseil de l'Organisation de Formation
 - Prendre rendez-vous avec un des médecins agréés (plus d'un mois avant l'inscription aux TEP ou avant l'inscription en formation) : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/liste-des-medecins-et-specialistes-agrees>
 - Renvoyer la demande d'aménagement à la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes, c'est elle qui accorde ou non l'aménagement, et qui communique la décision au candidat et à l'Organisme de Formation

✚ Financement de la formation

- La Région Auvergne-Rhône-Alpes participe au financement de la formation, avec un niveau de prise en charge variable selon les formations :
 - Site : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/322/289-etre-conseille-pour-trouver-un-emploi-adapte-a-mon-handicap-orientation-formation.htm>
- L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapée –
 - Tél : 0 801 123 456
 - Site : <https://www.agefiph.fr/auvergne-rhone-alpes>
- Le CFA Sport et Animation d'Auvergne qui dispose d'un référent Handicap et peuvent vous conseiller concernant les démarches liées à l'apprentissage
 - Tél : 04 73 30 23 65
 - Site : <http://www.cfa-adasa.com/>

✚ Des informations sont également disponibles sur :

- Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées - <https://handicap.gouv.fr/>
- Handicap : toute l'actualité en direct - <https://www.handirect.fr/>

- ✚ Une antenne Handi-Sport 38 : [Comité Départemental Handisport Isère – « Essayer, c'est se donner une chance de réussir » \(isere-handisport.org\)](#) est également présente dans les locaux de la Maison des Sports à côté de nos bureaux.

